

## Sommaire décisionnel

### Titre

Mandat à l'Office de participation publique de Longueuil quant à la tenue d'activités participatives auprès de la population de la Ville de Longueuil

### Recommandation

Mandater l'Office de participation publique de Longueuil de tenir des activités participatives auprès de la population de la Ville de Longueuil sur le sujet du développement des activités de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert, plus particulièrement, mais non exclusivement, sur l'augmentation du nombre de vols en partance et à destination de l'aéroport.

### Approbation de la Direction générale

Alexandre Parizeau, directeur général



Date : 2022-08-15

### Contexte

Les activités de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert soulèvent plusieurs enjeux pour la population et les acteurs du territoire de la Ville de Longueuil. Les déclarations de l'administration aéroportuaire (DASH-L) en 2021 au sujet de son intention d'augmenter les vols à l'aéroport ont suscité des réactions qui varient selon les groupes concernés.

Bien que le transport aérien ne soit pas de compétence municipale, la Ville de Longueuil se sent concernée par les activités à l'aéroport qui se situe sur son territoire. Elle souhaite être à l'écoute des préoccupations de ses citoyennes et citoyens ainsi que de leur vision pour l'avenir de Longueuil.

Considérant cela, la Ville a annoncé, en janvier 2022, son intention de lancer une démarche participative conjointe avec le député fédéral de Longueuil – Saint-Hubert. L'équipe du député a pris sous son leadership l'organisation d'audiences publiques et d'ateliers citoyens, ouverts à toutes les personnes qui souhaitent y participer, lesquelles se sont déroulées en mai 2022.

### Justification

Pour compléter la démarche, la Ville souhaite mandater l'Office de participation publique de Longueuil de tenir des activités participatives auprès de la population de la Ville de Longueuil sur le sujet.

Ultimement, il est attendu que ces activités participatives proposent à la Ville des recommandations qui lui permettront d'orienter ses décisions sur l'opportunité de soutenir le développement des activités de l'aéroport, plus particulièrement, mais non exclusivement, sur l'augmentation du nombre de vols en partance et à destination de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert.

Ces recommandations sont attendues en octobre 2022.

En vertu de l'article 54.23 al. 1 par. 4° de la charte de la Ville de Longueuil (C-11.3), la Ville de Longueuil peut mandater l'Office de participation publique de Longueuil de tenir, sur tout projet ou sujet d'intérêt désigné par le conseil ou le comité exécutif de la Ville et à la demande de l'un ou de l'autre, toute activité de participation publique sur le territoire de la ville.

**Décisions antérieures**

Aucune décision antérieure

**Aspects financiers**

Aucun aspect financier

**Disponibilité budgétaire**

Aucune implication financière

**Aspects juridiques**

Intervention de la Direction des services juridiques non requise.

**Activités de communication**

Activités de communication non requises.

**Approbations de la direction**

<b>Auteur</b>	Julie-Anne Cimon	Agente d'administration	Date : 2022-08-12
<b>Directrice des communications et affaires publiques</b>	Roxanne Morin en remplacement de Stéphanie Sauvé		Date : 2022-08-15